

## **Agadir/Environnement** **Sensibilisation des acteurs locaux**

- **Un projet lancé par la CGEM**
- **L'éolien et le solaire, des potentialités à exploiter**

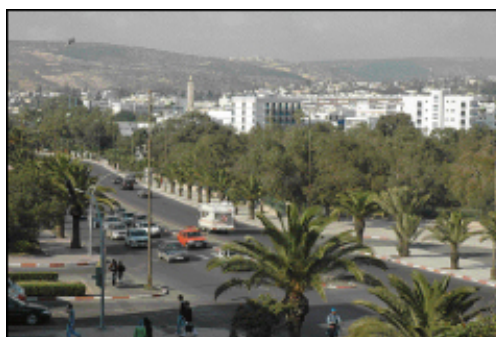
L'Union régionale de la CGEM Souss-Massa-Draâ anticipe le débat. Parallèlement à la rencontre sur l'environnement et le développement durable qui a eu lieu mercredi 10 février à Agadir, l'entité a organisé un séminaire sur le sujet (voir page 25). Manière de mettre ses membres et ses partenaires dans le bain «mais aussi de sensibiliser les opérateurs à la question», souligne Abdelfattah Zine, président de l'union régionale de la CGEM. C'était l'occasion de remettre sur le tapis les contraintes et les initiatives en matière de protection de l'environnement.

Dans ce domaine, le Conseil régional du Souss-Massa-Draâ (SMD) est fortement impliqué. Le programme d'économie de l'eau dans l'agriculture matérialisée par une convention cadre liant plusieurs partenaires publics et privés est un bel exemple. Mise en œuvre en 2007, cette stratégie donne déjà ses fruits aujourd'hui.

A ce titre, Brahim Hafidi, président du Conseil régional SMD rappelle le programme de développement de la micro-irrigation. Pour les élus, la stratégie de sauvegarde des ressources en eau dans la région passe également par la délimitation des périmètres cultivés. L'utilisation des eaux non-conventionnelles et le dessalement d'eau de mer sont aussi au programme de la région. Dans sa stratégie en faveur du développement durable le Conseil régional mise aussi sur les énergies renouvelables. La collectivité locale a ainsi investi 700.000 DH dans le cadre de la mise en œuvre de la convention spécifique signée avec le CDER en octobre 2008. Et ce pour l'équipement en chaudières améliorées de 10 hammams ainsi que l'accompagnement à la formation et au montage de projet pour 20 maisons d'énergie.

Autre secteur, autre démarche, l'initiative des armateurs de la pêche hauturière pour la préservation de l'environnement à travers la gestion des déchets est un bel exemple en la matière à citer. L'opération menée avec l'association des amis du port d'Agadir permet la récupération des bouteilles en plastique auprès des marins après chaque marée. Ce sont ainsi pas moins de 2 millions de bouteilles par an qui au lieu de finir en mer sont utilisées pour le feuillard qui sert à sertir les caisses de produits. La démarche en sus permet de créer des emplois. Reste plus qu'à dupliquer l'expérience réussie dans d'autres secteurs d'activité tels que l'agriculture et l'hôtellerie. Il suffit de se rappeler le principe de base de Lavoisier «rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme», pour appréhender désormais le déchet comme une matière première.

De notre correspondante, Malika ALAMI



**Agadir, chef-lieu du Souss, offre en raison de ses atouts, tels que son ensoleillement durant 300 jours par an, de vraies dispositions pour le développement des énergies renouvelables**